

Le stationnement des vélos dans les quartiers d'habitat collectif

Un système vélo à l'image du système auto ?

Aisance de
l'automobiliste pour
trouver régulièrement

- des voies variées
- des aires d'arrêt
conviviales, pratiques
- des stations services et
de réparation
- de l'intermodalité

Le stationnement : un enjeu majeur

- À introduire dès la conception d'une politique cyclable
- Va de pair avec l'aménagement
- Peut être vu sous l'angle du service

Les critères



- Proximité :
 - pour des trajets à pied réduits
 - Pour un effet dissuasif

Les critères



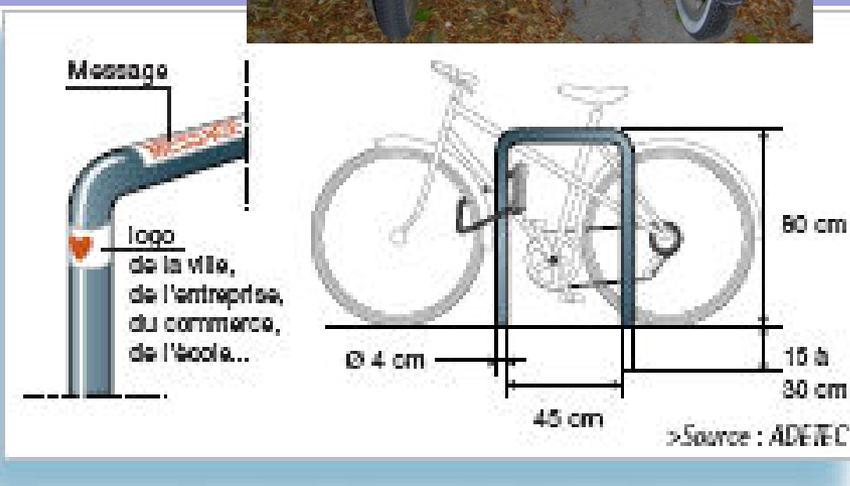
- Accessibilité :
 - de préférence en rez-de-chaussée
 - éviter le franchissement d'escaliers ou de portes

Source = A. Couty

Les critères



- Sécurité-vol :
 - Mauvaise attache vélo
 - Inadaptation de certains supports
 - Inadaptation de ou pour certains antivols
 - Absence de marquage des vélos
 - Absence de stationnements
 - Mauvais éclairage



Les critères



- Protection :
 - contre les intempéries par le biais d'une couverture, protection latérale, fermeture
 - contre le risque de voilage des roues du vélo, notamment avec les pinces, fentes, étriers,...

Les critères

- Information-signalisation



Les critères

- Visibilité



Abri ajouré près de porte d'entrée collective

Les critères



Abri en bois sur espaces communs privés

- Esthétisme-entretien :
 - Intégration dans le site
 - Qualité et pérennité des matériaux
 - Facilités d'entretien et de maintenance

Les différentes formes de stationnement



- Courte durée : petites courses,...
- Moyenne : cinéma, supermarché, visites...
- Longue : lieux de travail ou d'enseignement, gares,...
- Domicile
- Public ou privé

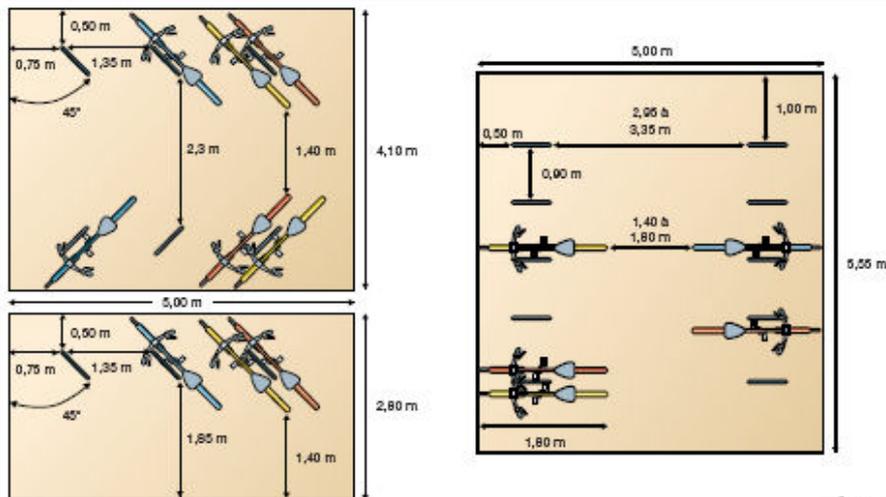


Des éléments pour une politique stationnement



- Souplesse
- Suivi/adaptabilité = unités mobiles
- Détermination des attentes et usages/offre mini
- Rabattement/jalonnement
- Information : panneaux, plans, pub

Les différents types de stationnement



->Source : ADETEC



- Des coûts/vélo (sauf terrain, installation) :
 - Arceau = 35€
 - Box ind. = 300 à 900€
 - Box col. = 150 à 600€
 - Local en dur (ts frais compris) = 1300 à 1600€
 - 10000 à 20000€/VP en ouvrage

Stationnement et espaces privés

Certu INTERFACE URBANISME DÉPLACEMENTS

Le stationnement des vélos sur les espaces privés

Stationner son vélo sur les espaces privés : une condition essentielle de la pratique du vélo, même si les deux types de stationnement – sur espace privé et espace public – sont indispensables et complémentaires.

Une fiche pour les décideurs, instructeurs de permis de construire, promoteurs, bailleurs, architectes...



Techni.Cités
Le magazine des professionnels de la ville et des territoires www.technicites.fr

Les 20 septembre 2010 N° 175



Le stationnement des vélos

L'automobiliste trouve tout au long de son parcours des aires d'arrêt pratiques, du stationnement, des stations services et de réparations, de la location de véhicules, des voies variées lui permettant d'accéder à d'autres modes de déplacement et pratiquer ainsi l'intermodalité... Le développement continu du vélo nécessite de la même manière la mise en œuvre d'une telle politique.

Certu

- Condition essentielle de la pratique du vélo
- Concerne toutes les catégories de cyclistes
- Complémentarité avec le stationnement sur espaces publics

Stationnement et logements



- Exemples de non prise en compte du stationnement vélos dans les logements



Source = ADETEC

Stationnement et logements



Vélos en pied d'immeuble sur espace privé

Types de logement	Places à prévoir
Chambre ou studio	0,5 à 1
F1 ou F2	0,5 à 1
F3	1 à 1,5
F4	1,5 à 2
F5 et plus	2 à 2,5

- Constructions neuves comme habitat ancien
- En moyenne, 1 à 1,5 m²/logement
- De préférence, clos et couvert
- Plutôt de petite taille (< 20 vélos)
- Tenue registre ou caution contre passe

Stationnement et logements



- Des solutions :
 - Local, de préférence à claire-voie (gardien...)
 - Abri couvert dans une cour commune
 - Parkings couverts
 - Espaces publics
 - Emplacements visiteurs extérieurs

Stationnement et logements

Certu Fiche Vélo **FICHE n°13** octobre 2009

Le stationnement des vélos dans les logements collectifs

Transformation d'une loge de concierge en local à vélos dans un immeuble ancien en copropriété à Lyon

32 emplacements vélos sur 22 m² pour 20 logements

Caractéristiques de l'immeuble

- Situation : Lyon 6^{ème}, à proximité du parc de la Tête d'Or et des berges de Rhône, environnement agréable pour les modes doux. Ce quartier dense est desservi par des axes équipés de bandes cyclables.
- Année de construction : 1951.
- 20 logements : emplacements des propriétaires occupants. Immeuble classé en monument de son caractère par des critères plus jeunes avec, entre autres, 11 arbres actuellement 59 personnes (enfants compris).

Certu Fiche Vélo **13** Fiche n°13 - Immeuble de ville dans le logement collectif - 04/04/2009

Certu Fiche Vélo **FICHE n°14** octobre 2009

Stationnement vélos dans les logements collectifs

Local vélos dans un immeuble locatif social public du Grand Lyon à Fontaines/Saône

4 locaux communs de 50 à 80 m² pour 131 logements

Philosophie de l'opération

L'existence de local à vélos est conditionnée par l'existence d'un local à vélo des habitants et un usage qui s'appuie sur la sécurité de l'immeuble.

La plupart des immeubles de parc de Grand Lyon Habitat (ou GSHC Grand Lyon) possèdent un local collectif pour garer les vélos, soit au sous-sol ou sur des parcs, soit sur une base placée près d'un escalier, soit au 1^{er} étage.

L'opération a été financée par le Grand Lyon.

La demande des promoteurs locataires par le biais de l'association de quartier. Cette demande implique le plus souvent les 2 élus municipaux, c'est pourquoi elle a été acceptée et le local est devenu d'une réalisation.

D'accord de la majorité des locataires est nécessaire. Les règles d'usage sont précises, notamment vis-à-vis du garage des 2^{èmes} étages ou des garages et de la sécurité des occupants qui sont toujours assurés. Le charge d'entretien est une préoccupation très forte, et une véritable équipe de local peut être mise en place.

Certu Fiche Vélo **14** Fiche n°14 - Local vélo dans immeuble locatif public - 04/04/2009

- Des fiches de cas :
 - Logements neufs
 - Logements anciens
 - Logements privés
 - Logements sociaux

Stationnement et logements

Chambéry



Nantes

Stationnement et logements



St-Médard-en-Jalles



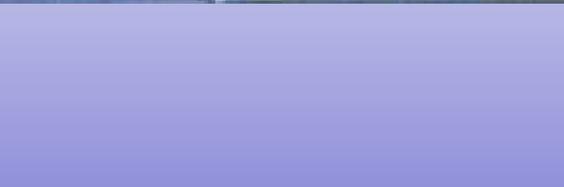
Lyon

Accès rue direct (existence d'un second accès par l'intermédiaire) - Source : CETE de Lyon

Stationnement et logements



Fontaines-sur-Saône



Tours



Stationnement et intermodalité

- Quelques données :
 - Usage vélo sur + de d
 - Augmentation aire d'attraction des TC
 - Rabattement → gares
 - Jalonnement
 - Accessibilité
 - Souvent de grandes unités
 - Tarification combinée



Stationnement et établissements scolaires



- Possibilité d'utilisation massive
- Gestion des ouvertures et fermetures par surveillants
- Équipements annexes : casiers

Types d'établissement	Une place pour...
Écoles primaires	8 à 12 élèves
Collèges et lycées	3 à 5 élèves
Universités	5 à 8 étudiants

Stationnement et lieux de travail



- 1 place pour 5 salariés
- Équipements annexes : casiers, vestiaires, douches



Stationnement et équipements publics



Stationnement et espace public

Source FUBicy



Stationnement public pour usage mixte



- 1,5 à 2 m²/vélo contre 15 à 20 m²/VP
- Nombreuses petites unités en centre-ville (5 à 10 vélos tous les 50m)/parcs en zones moins denses



13 > Box collectif grillagé équipé d'arceaux, installé dans un parking souterrain (Grenoble - T. Tampardon).

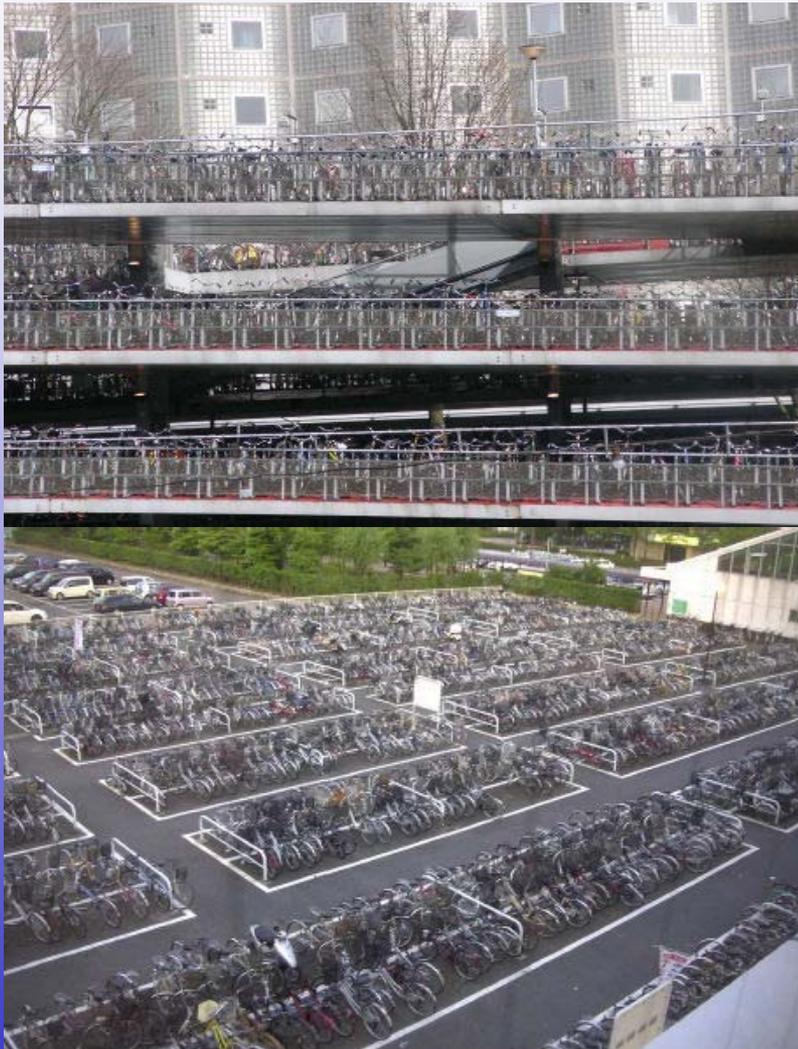
Le développement du stationnement

- Prévisions dans les PLU : art. 12
- Financements (PALULOS, réhabilitation..)
- Aides de l'ANAH pour le logement privé

Stationnement vélo

Affectation des locaux	Majorité
Habitation	1 m ² par logt.
Bureaux	1 m ² pour 50 m ²
Enseignement	De 30 à 60 m ² /100 élèves

Le développement du stationnement



- Plans de déplacements :
 - PDU : il précise les minima des obligations de stationnement
 - PDE : amélioration environnement, qualité abords, importantes économies

Et le stationnement des deux-roues motorisés ?



Source CU Nice - Cote d'azur

- Compromis nécessaire entre :
 - Pas assez = gêne
 - Trop = incitation

